



Combs la Ville, le 19 février 2015

Madame La Directrice  
DSCC77 – La Poste  
23, grande allée du février 1934  
77186 Noisiel.

Objet : demande d'audience – plis électoraux.

Madame la Directrice,

Une nouvelle fois, dans le cadre d'élections politiques – celles de mars 2015, la distribution du matériel de vote et des professions de foi a été confiée à La Poste.

Comme à chaque fois, et à n'en pas douter, ce sont les qualités de service public et d'investissement de l'ensemble des personnels (de l'acheminement jusqu'à la boîte aux lettres) qui ont prévalu dans le choix soumis à appel d'offre.

L'entreprise La Poste est rémunérée pour cette mission. Mais qu'en est-il des différents services - et des personnels y travaillant - appelés à mettre en œuvre ce surcroît de travail ?

En l'occurrence, le syndicat CGT FAPT 77 demande à être reçu en audience dans les meilleurs délais afin d'établir un cadrage départemental pour lequel notre organisation syndicale a des propositions.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hassan SAMNI  
Secrétaire Général  
CGT FAPT 77